

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2021

I – Accueil et présentation

L'Assemblée générale 2021 de l'IMdR, dans un contexte sanitaire « COVID » encore compliqué en France, s'est tenue en virtuel via un logiciel de visio-conférence.

M. Philippe Le Poac, Président de l'IMdR accueille les membres de l'association à partir de 9h45.

A l'issue de ce temps d'accueil et des échanges avec l'auditoire et après une courte pause, l'assemblée générale proprement dite peut commencer à 10h15.

II – Assemblée générale

Le Président, M. Philippe Le Poac présente le rapport moral 2020.

Le Trésorier, M. Yves Mérian, présente le rapport financier 2020, puis le budget prévisionnel 2021.

Le Président Philippe Le Poac propose à l'assemblée de voter sur les résolutions ci-dessous :

Résolution n°1 :

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu le rapport d'activités présenté par le Président, prend acte de l'activité de l'Institut au cours de l'année 2020 et donne quitus au Bureau pour son action.

Résolution votée à l'unanimité

Résolution n°2 :

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu le rapport financier présenté par le Trésorier, approuve les comptes de l'exercice 2020 et donne son quitus.

Résolution votée à l'unanimité

Résolution n°3 :

L'Assemblée Générale ordinaire approuve le budget prévisionnel 2022.

Résolution votée à l'unanimité

Résolution n°4 :

L'Assemblée Générale ordinaire approuve la décision de ne pas augmenter le montant des cotisations en 2022.

Résolution votée à l'unanimité

III – Renouvellement des administrateurs

Les représentants du collège « Fondateurs » se sont exprimés par courriels avec Clément Judek, Délégué Général :

Mme Carole DUVAL, EDF et Monsieur Pascal YVON, CEA ont été élus comme Représentants de ce collège.

Pour les représentants des autres collèges, le vote s'est fait en ligne entre le 3 juin et le 10 juin à 10h45.

La composition des votants, présents et représentés, est la suivante :

- 8 votants à 10 voix (collèges 1A + 1B + 3A + 5A)	80 voix
- 2 votants à 5 voix (collèges 1C + 2A + 3B + 5B)	10 voix
- 2 votants à 2 voix (collèges 2B + 3C + 5C)	4 voix
- 16 votants à 1 voix (collège 4)	16 voix
Soit un total de 28 électeurs en ligne totalisant	110 voix

Tous les votes étant déclarés valides et représentant un total de 110 voix, les résultats s'établissent comme suit :

Est élu au titre du collège 1 :

- M. Emmanuel ARBARETIER, AIRBUS GROUP 106 voix

Est élu au titre du collège 2 :

- M. Antoine GRALL, UNIVERSITE TECHNOLOGIQUE DE TROYES 106 voix

Est élu au titre du collège 4 :

- M. Michel GIRAUDEAU 87 voix

Résolution n°5 :

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir pris connaissance du résultat des votes pour l'élection des administrateurs du collège des Fondateurs, du collège 1, du collège 2 et du collège 4 entérine les élections de :

- Collège « Fondateurs » : Mme DUVAL, EDF et M. YVON, CEA
- Collège 1 : M. ARBARETIER, AIRBUS GROUP
- Collège 2 : M. GRALL, UTT
- Collège 4 : M. GIRAUDEAU

IV – Vie de l'Institut

1. Les Entretiens du Risque 2021

Myriam MERAD (Univ. Paris Dauphine), co présidente du comité de programme

Sylvie GARANDEL (ATRISC), co présidente du comité de programme

2. Présentation de l'Académie IMdR

Manon Raguenet, Webmaster de l'IMdR

Clément Judek, Délégué Général de l'IMdR

3. Les Cindyniques en pleine mutation

Christophe Poirier (SDIS 44), Membre du GTR Cindyniques - présentateur

Laurence Baillif (Advalea), Administratrice de l'IMdR – excusée non présente

4. Projet IMdR « Identification des différences de traitement des événements internes, agressions internes et agressions naturelles extrêmes, lors de l'évaluation du niveau de risque d'une installation industrielle »

Carole Duval (EDF), coordinatrice du projet

Aurélie Quintin (Sector), prestataire du projet

Personne ne demandant la parole, l'assemblée générale est levée à 12h30.